

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

Évaluation périodique des programmes

RÉSUMÉ DU DOSSIER

BACCALAURÉAT EN SCIENCES COMPTABLES (7766)

MODULE DES SCIENCES COMPTABLES

DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

INTRODUCTION

L'évaluation périodique du programme de baccalauréat en sciences comptables (7766) permet de s'assurer de la qualité et de la pertinence du programme. Selon les principes directeurs de la *Politique d'évaluation des programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi (CAD-9887)*, le processus d'évaluation périodique comprend trois étapes, soit une autoévaluation du programme avec consultation des directions, une expertise externe et une évaluation par un comité interne. Par la suite, le doyen des études émet un avis sur le dossier d'évaluation et le dépose aux instances institutionnelles.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le baccalauréat en sciences comptables (7766), créé en 1986, est rattaché au Département des sciences économiques et administratives, tout comme le certificat (4138) ou la mineure (8138) en sciences comptables.

Ce programme, menant au grade de bachelier en administration des affaires (B.A.A), est un excellent baccalauréat de l'UQAC qui prépare bien au marché du travail.

Appellation du programme	Code du programme	Type de programme	Grade	Régime d'études	Unité de rattachement	Regroupement de programmes	Particularités
Baccalauréat en sciences comptables	7766	Baccalauréat de 90 crédits	Bachelier en administration des affaires	Temps complet ou temps partiel	Département des sciences économiques et administratives	Module des sciences comptables	Admission à l'automne et à l'hiver, cheminement DEC-Bac intégré offert

PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'est déroulée selon la *Politique d'évaluation des programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi (CAD-9887)*.

- Lancement de l'évaluation périodique de programme : 14 janvier 2015
- Première réunion du comité d'autoévaluation : 28 janvier 2015
- Collecte de données par questionnaires : entre le 15 janvier et le 3 février 2015
- Collecte de données par tables rondes : février-mars 2015
- Consultation des directions concernées : octobre 2015
- Dépôt de l'avis du porteur de dossier : 18 novembre 2015
- Consultation des experts externes et dépôt de leur rapport : 25 septembre et 19 octobre 2015
- Consultation du comité interne et dépôt de son rapport : décembre 2015 et 20 janvier 2016
- Adoption du rapport d'autoévaluation : 14 mai 2015 au conseil de module

Les étapes de l'autoévaluation jusqu'à l'adoption du rapport par la Commission des études, de la recherche et de la création de l'UQAC se sont échelonnées sur une période de 13 mois.

Autoévaluation

Le comité d'autoévaluation (CAE) a été formé par le conseil de module en sciences comptables le 14 janvier 2015 (*résolution MSC-2015-01*):

- Daniel Tremblay Professeur régulier et directeur du module sciences comptables
- Isabelle Lemay Professeure régulier
- Vicky Pronovost Chargée de cours et diplômée en 2001
- Louis-Philippe Lavoie Diplômé du programme en 2011, auditeur chez Mallette
- Joannie Villeneuve Étudiante en 2^e année du programme
- Marie-Ève Potvin Étudiante en 3^e année du programme
- Daniel Lemay Représentant du milieu socio-économique,
Directeur Administration et Finance Sotrem-Maltech
- Odile Chouinard Professionnelle, coordonnatrice DSEA
- Andrée Castonguay Coordonnatrice à la gestion des programmes,
Décanat des études

- Collecte de données

Les informations recueillies lors de la collecte de données ont servi à l'évaluation du cheminement des étudiants et au bilan de fonctionnement du programme dans un souci d'amélioration.

Quatre tables rondes ont été organisées à l'UQAC :

- 5 étudiants le 5 février 2015;
- 8 diplômés le 6 mars 2015;
- 7 professeurs et 2 chargés de cours le 20 février 2015;
- 5 représentants du milieu et employeurs le 26 février 2015.

Un questionnaire électronique a aussi été envoyé. Voici le nombre de répondants:

- 52 étudiants sur 187 (28%);
- 41 diplômés sur 234 (17%);
- 11 membres du corps enseignant sur 18 (61%);
- 15 représentants du milieu et employeurs sur 24 (62%).

- Recommandations du comité d'autoévaluation

Points forts :

- Compétences des professeurs et chargés de cours en sciences comptables;
- Accessibilité et disponibilité des professeurs;
- Enseignement personnalisé, bon encadrement;
- Qualité de l'enseignement des professeurs;
- Réputation du programme;
- Qualité de la préparation à l'examen de l'Ordre des comptables professionnels agréés;
- Concordance de la matière entre les cours;
- Communication entre les professeurs;
- Offre de cours flexible (jour et soir);
- Structure du programme;
- Taille des groupes réduite qui favorise la proximité avec les professeurs;
- Rigueur et degré de spécialisation du programme;
- Polyvalence et qualité des diplômés;
- Dévouement et polyvalence du personnel administratif.

Points à améliorer :

- Sentiment d'appartenance;
- Déséquilibre entre les deux profils de sortie (cabinet vs comptable œuvrant en entreprise);
- Manque de compétences générales sur le monde des affaires;
- Manque d'équilibre entre les aspects théoriques et pratiques;
- Compétences en communication orale insuffisantes;
- Utilisation moindre des technologies de l'information dans l'enseignement;
- Évaluation et système de notation;
- Adéquation entre les objectifs de formation et certains cours de tronc commun, soit l'absence de formation en gestion du personnel, le contenu et la profondeur de certains cours de finance, le manque de formation sur Excel, la redondance des cours en économie et l'orientation du cours de droit;
- Répartition de certains cours spécifiques aux sciences comptables.

Recommandations du CAE:

- Valoriser le programme comme une finalité en soi, autant auprès des intervenants à l'interne qu'à l'externe;
- Planifier le renouvellement du corps professoral;
- Favoriser l'intégration des nouveaux étudiants en les réunissant dans les mêmes groupes dès les premiers trimestres;

- Équilibrer la formation en fonction des deux grandes finalités (auditeur et comptable œuvrant en entreprise) en renforçant l'aspect analytique ou stratégique de la comptabilité de management et en améliorant l'intégration de ces compétences;
- Ajouter un cours sur la pratique professionnelle en début de formation, mettre les étudiants en contact avec des états financiers complets et ajouter un cours d'études de cas dès le début de la formation;
- Mettre en place des stratégies qui favorisent les applications pratiques;
- Favoriser la communication orale;
- Adapter davantage les cours de tronc commun au monde des affaires, rehausser le niveau des cours et faire des liens plus fréquents avec la pratique professionnelle;
- Favoriser un meilleur équilibre entre les trimestres, répartir les cours de tronc commun sur la durée du programme et voir la possibilité d'alléger la dernière année de formation;
- Réviser les objectifs du programme (l'accès au titre de CPA étant un objectif supplémentaire et non unique);
- Prévoir des rencontres avec les employeurs pour leur donner de l'information sur le baccalauréat (profil de formation des nouveaux CPA et des autres finissants);
- Publiciser la réussite des étudiants;
- Obtenir davantage de soutien institutionnel pour favoriser le placement, l'obtention de budgets nécessaires à la participation aux activités reliées à la profession comptable et le support informatique pour l'implantation des technologies de l'information dans l'enseignement;
- Modifier les règlements pour que les cours optionnels ne soient pas des cours de spécialité.

○ Avis des directions concernées

- 9 octobre 2015 : envoi du rapport d'autoévaluation aux directions de Départements et de Modules, d'Unité d'enseignements et de Programmes d'études.
- Directeurs qui ont répondu à la consultation :
 - Monsieur Yves Lachance, directeur du Département des sciences économiques et administratives;
 - Monsieur Yves Chiricota, directeur du Département d'informatique et de mathématique;
 - Madame Lise Plourde, directrice du Module des sciences de l'administration.

Les recommandations de monsieur Yves Lachance vont dans le même sens que celles du rapport d'autoévaluation, tout en insistant sur le maintien de la taille des groupes qui demeure une force du programme.

Monsieur Chiricota mentionne qu'il serait pertinent de revoir la formation en informatique dans le programme et que le remodelage des cours d'informatique dans le baccalauréat en sciences comptables aurait un impact sur la tâche des enseignants du DIM qui donnent les cours 8IFG100 et 8ASY208. Il faudra aussi tenir compte du fait que les étudiants qui suivent ces cours ont différents profils.

Madame Lise Plourde mentionne qu'une formation générale (tronc commun) avec d'autres étudiants du baccalauréat en administration est souhaitable. Madame Plourde abonde dans le même sens que le comité en ce qui concerne les forces du programme et est d'avis que l'utilisation des outils informatiques est à améliorer. Elle suggère de dégager un budget pour sensibiliser les entreprises et valoriser le programme comme une finalité.

- **Expertise externe**

- 25 septembre 2015 : quatre experts ont participé à la rencontre tenue à l'UQAC :
- Lyne Rioux, Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières;
- Mario Côté, Chargé de cours, Université de Sherbrooke;
- Marc Privé, Enseignant et coordonnateur, Cégep de Chicoutimi;
- Jacques Chouinard, CPA, CA Associé, Raymond Chabot Grant Thornton.

Lors de la journée, ces experts ont rencontré :

- Les professeurs et principaux chargés de cours de l'UQAC qui œuvrent en sciences comptables;
- La direction du programme;
- Des étudiants;
- Des diplômés;
- Le conseiller en information documentaire de la bibliothèque et le responsable de la division du développement des collections et de l'accès à l'information.

Enfin, les experts ont produit un rapport qu'ils ont acheminé le 15 octobre 2015 au Décanat des études.

- Avis des experts externes

Points forts:

- Compétences et implication du corps professoral à temps plein;
- Encadrement des étudiants (pédagogique et administratif);
- Polyvalence et qualité des diplômés;
- Flexibilité des horaires;
- Réputation et rigueur du programme.

Points à améliorer:

- Tronc commun partagé avec le baccalauréat en administration;
- Système de notation;
- Manque de suivi des chargés de cours;
- Adéquation des salles de cours au niveau de l'infrastructure pédagogique;
- Manque d'approfondissement du logiciel Excel, retard au niveau de l'utilisation des technologies de l'information;
- Manque de sentiment d'appartenance.

Recommandations des experts :

- Valoriser le programme comme une finalité en soi;
 - Revoir le système de notation. Effectuer une étude sur les pratiques des autres universités québécoises;
 - Développer une relève externe régionale de professionnels comptables qui s'impliquent dans la formation de futurs diplômés;
 - Aider les chargés de cours au niveau pédagogique;
 - Développer des cours en ligne;
 - Adapter les cours de tronc commun au monde des affaires;
 - Intégrer des applications pratiques dans l'ensemble des activités de formation;
 - Équilibrer la formation en fonction des deux grandes finalités (auditeur et comptable œuvrant en entreprise);
 - Intégrer l'usage des technologies de l'information dans les cours qui s'y prêtent;
 - Revoir les cours de technologies de l'information, d'économie et de finance afin d'en augmenter la pertinence.
- Réaction de la direction de programme

Monsieur Daniel Tremblay, directeur du module en sciences comptables, recommande, tout comme les experts, de:

- Valoriser le baccalauréat comme une finalité en soi;
- Revoir certains cours du tronc commun;
- Hausser le nombre de chargés de cours qui interviennent au programme;
- Revoir le système de notation. Établir une politique de notation qui tient compte de l'évolution des groupes de départ sur l'étendue du baccalauréat, mais en étant conscient que le système actuel comporte aussi son lot d'avantages;
- Étudier la perception des étudiants et des entreprises quant à la nécessité d'obtenir le titre professionnel CPA. Sensibiliser les entreprises aux effets de l'unification de la profession comptable;
- Embaucher des ressources professorales supplémentaires.

Il est en accord avec la recommandation d'effectuer un suivi plus serré des demandes d'admission et est d'avis que le développement de cours en ligne mérite une analyse approfondie. Enfin, monsieur Tremblay est ravi que les experts partagent les recommandations et qu'ils considèrent également la qualité de l'encadrement offert par les professeurs comme étant exemplaire.

- **Comité interne**

- 20 janvier 2016 : Dépôt du rapport des membres du comité interne au Décanat des études.

Les conclusions de ce comité abondent dans le même sens que celles du rapport d'autoévaluation et des experts. Le comité interne souligne la qualité du dossier qu'il a analysé.

Points forts:

- Structure et niveau de satisfaction du programme;
- Réputation du programme;
- Qualité de la préparation et taux de réussite à l'examen de l'ordre;
- Compétences des professeurs;
- Accessibilité des professeurs;
- Bon taux de satisfaction des services de la bibliothèque.

Points à améliorer:

- Manque de sentiment d'appartenance;
- Système de notation.

Recommandations du comité interne:

- Assurer la relève du corps professoral pour le maintien de la qualité du programme et de sa réputation;
- Intégrer un plus fort contingent de chargés de cours et améliorer leur encadrement;
- Revoir le contenu et la séquence des cours en informatique et en finance;
- Développer une culture d'affaires chez les étudiants;
- Consolider la mise en application du modèle d'intégration des compétences informationnelles;
- Revoir les méthodes d'attribution des cotes;
- Ajouter des communications orales dans les cours;
- Procéder à une étude afin de valoriser le programme et de le positionner par rapport au DESS en impliquant les étudiants et le monde des affaires (entreprise et cabinet);
- Présenter, lors de la promotion du programme dans les écoles secondaires et les cégeps, le Baccalauréat en sciences comptables comme étant de la logique mathématique et non simplement des mathématiques.

AVIS DU DOYEN DES ÉTUDES

À la suite de la lecture du dossier d'évaluation du Baccalauréat en sciences comptables (7766), le doyen des études, monsieur Étienne Hébert Ph. D., est d'avis qu'il est opportun de réaliser une révision de ce programme. Il souligne le travail du comité d'autoévaluation qui a su faire émerger de bonne façon les points forts et ceux à améliorer du programme dans sa forme actuelle. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'évaluation pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Le doyen recommande, lors de la révision du programme, que:

- L'équipe programme et les employeurs valorisent le programme comme une finalité en soi;
- L'équipe programme favorise l'intégration des nouveaux étudiants en les réunissant dans les mêmes groupes dès les premiers trimestres, et ce, afin de favoriser le sentiment d'appartenance;
- L'équipe programme, en collaboration avec le Département des sciences économiques et administratives et les décanats concernés, développe un plan de relève du corps professoral afin d'assurer le maintien de la qualité du programme et de sa réputation;
- L'équipe programme réfléchisse au système de notation actuel et à son amélioration possible;
- L'équipe programme s'assure lors de la révision du programme que des mesures soient mises en place pour améliorer les compétences en communication orale;
- L'équipe programme mette en place des stratégies pour favoriser des liens plus fréquents avec la pratique professionnelle;
- L'équipe programme réfléchisse à une stratégie afin de développer une culture d'affaires chez les étudiants;
- L'équipe programme équilibre la formation en fonction des deux grandes finalités (auditeur et comptable œuvrant en entreprise), qu'elle optimise l'aspect analytique ou stratégique de la comptabilité de management et améliore l'intégration de ces compétences.

De façon plus spécifique, le doyen invite l'équipe programme en sciences comptables lors de la révision du baccalauréat à :

- Réviser et mettre à jour les objectifs du programme, bien que l'accès au titre de CPA est un objectif supplémentaire et non unique;
- Mettre à jour les contenus de cours, plus spécifiquement les deux cours d'informatique 8IFG100 et 8ASY208;
- Répartir les cours de tronc commun sur la durée du programme et réfléchir à une stratégie pour alléger la dernière année de formation;
- Modifier les règlements pour que les cours optionnels ne soient pas des cours de spécialité;

- Mettre en place un mécanisme qui provoque des occasions de rencontres et de concertation entre les différents groupes impliqués : professeurs, chargés de cours, gens du milieu et étudiants;
- Exiger une bonne maîtrise du français afin que les étudiants soient en mesure d'exercer pleinement leur travail;
- Réfléchir à un mode de pédagogie alternative pour certains cours et saisir l'opportunité d'intégrer les technologies de l'information;
- Mettre à jour le descriptif et la liste des cours offerts.

Étienne Hébert, Ph. D.
Doyen des études